

## **25. Le calcul officiel du pouvoir d'achat « mesure bien mal l'évolution du coût de la vie »**

Philippe Moati, Professeur d'économie à l'université Paris-Diderot

Le mouvement des « gilets jaunes » a fait ressurgir la question du décalage entre la mesure de l'évolution du pouvoir d'achat et sa perception par les Français. Elle s'était déjà imposée avec force au milieu des années 2000, amenant le gouvernement à saisir le Conseil d'analyse économique (...) et à former une commission (la commission Quinet) chargée de proposer de nouveaux indicateurs.

Depuis, l'Insee livre régulièrement une mesure de la dynamique du pouvoir d'achat qui tient compte de la croissance démographique (la croissance du pouvoir d'achat par unité de consommation) et produit des séries sur l'évolution du niveau de vie selon différentes caractéristiques des ménages à partir de données individuelles. L'institut tient également une comptabilité du poids des dépenses « pré-engagées » (loyer, énergie, assurances, etc.).

Même en comblant ainsi une partie du fossé qui sépare l'approche macroéconomique du pouvoir d'achat – celle de la comptabilité nationale – et le point de vue nécessairement microéconomique des ménages, l'écart subsiste. Selon une enquête de l'Obsoco [Observatoire société et consommation] conduite en janvier 2019, à la question « par rapport à il y a cinq ans, comment estimez-vous que votre niveau de vie a évolué », 54 % des Français répondent qu'il a diminué, dont 29 % « beaucoup ».

Ecart entre la mesure et le ressenti

Ils ne sont que moins de 1 sur 4 à estimer qu'il a progressé. Et pourtant, selon l'Insee, après le violent trou d'air de 2013, le pouvoir d'achat est en croissance continue, même rapporté au nombre d'unités de consommation. En 2018, il a cru de 0,4 %, après 0,7 % en 2017. Sur cinq ans, il a progressé de plus de 3 %.

Les causes de l'écart entre la mesure et le ressenti sont multiples. Il y a bien sûr des facteurs psychologiques et des « biais de perception » qui affectent le ressenti. Mais il y a également un important travers dans la mesure : le calcul de la croissance du pouvoir d'achat ne tient pas compte de l'évolution de norme de consommation et mesure bien mal l'évolution du « coût de la vie ».

Rappelons que la croissance du pouvoir d'achat est mesurée par le rapport entre la croissance nominale du revenu disponible brut des ménages et l'indice des prix à la consommation. La méthodologie de l'indice des prix a été élaborée de manière à apprécier le niveau de l'inflation, c'est-à-dire le rythme d'érosion de la valeur de la monnaie. Il ne constitue donc pas à proprement parler un indice du coût de la vie.

### Importance de « l'effet qualité »

En cause, le fameux « effet qualité ». L'augmentation du prix d'un produit peut en effet résulter d'un accroissement de son niveau de qualité. Il est alors difficile de considérer cette augmentation comme une manifestation de l'érosion de la valeur de la monnaie. Il est donc légitime d'exclure de l'indice des prix les augmentations qui correspondent à des accroissements de la qualité des produits, pour ne considérer que les « pures » augmentations de prix, celles qui concernent les produits à caractéristiques inchangées.

Or, pour les biens et services technologiques, l'effet qualité est particulièrement fort. Par exemple, pour le poste « téléphone mobile », l'Insee enregistre systématiquement des prix en baisse, parce que déflatés de l'effet qualité. Ainsi, un téléphone vendu 100 en 2007 ne coûterait plus que moins de 20 en 2017 ! Le problème est qu'il serait bien difficile de trouver en 2017 sur le marché un téléphone aux caractéristiques identiques à celles des téléphones vendus en 2007, de surcroît 80 % moins cher !

Entre-temps, la norme de consommation a changé, et le smartphone a massivement remplacé le téléphone mobile standard de 2007. Le prix moyen des téléphones vendus aujourd'hui est, en euros constants, très certainement sensiblement supérieur à celui des téléphones vendus en 2007. Autrement dit, la baisse du prix des téléphones à qualité constante joue à la baisse sur l'indice des prix, alors que s'équiper d'un téléphone portable aujourd'hui pèse plus lourdement sur le budget des ménages et donc affecte négativement leur niveau de vie, même si le smartphone apporte incontestablement plus de fonctionnalités qu'un téléphone mobile de base.

### Prendre en compte l'évolution des normes sociales

Un véritable indice du coût de la vie devrait s'efforcer de mesurer l'évolution de ce qu'il en coûte pour satisfaire les différentes catégories de besoins. Or cette évolution est dépendante de l'évolution des caractéristiques des produits vendus et de la croissance du « prix de l'offre », généralement imputable au remplacement de produits existants par des produits plus coûteux, parce que plus performants.

Elle dépend également de l'évolution des normes sociales en matière de consommation, c'est-à-dire, à prix de l'offre donné, de l'évolution du « prix de la demande », qui correspond au prix moyen des produits achetés par les consommateurs au sein d'une catégorie de produits. Par exemple, le relèvement général des exigences des consommateurs en matière de qualité de l'alimentation provoque depuis quelques années une élévation du prix de la demande : préférence pour des produits de marque, plus haut de gamme, accroissement de la part de marché des produits bio...

Cela a pour effet d'introduire une divergence entre les tendances déflationnistes qui affectent les étiquettes des produits (ce que mesure l'Insee) et l'inflation du budget alimentaire des ménages. Bien sûr, nul n'est contraint de manger des produits bio, ou de préférer un smartphone à un téléphone mobile ordinaire. Mais éprouver des difficultés à suivre l'évolution de la norme de

consommation peut susciter un sentiment de frustration, d'injustice, voire d'appauvrissement, lorsque cela impose des arbitrages sur d'autres postes budgétaires. (...)

Source : Le Monde